



Paris, le 8 janvier 2018

VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE AU RÉSEAU LOYOLA FORMATION POUR SOUTENIR DES JEUNES EN DIFFICULTÉS SCOLAIRE ET SOCIALE<http://www.loyola-formation.fr>

Madame, Monsieur,
Chers parents de Saint Louis de Gonzague-Franklin

Les jésuites animent 2 réseaux : **Ignace de Loyola Éducation** dont nous faisons partie comme établissement scolaire, et **Loyola Formation**, des centres qui mettent en œuvre la même pédagogie ignatienne spécifiquement auprès de jeunes en difficulté.

Je vous écris car vous avez peut-être un pouvoir sur l'affectation de la Taxe d'Apprentissage dans votre entreprise, et dans ce cas, nous vous proposons alors de contribuer à donner une chance à ces jeunes, en soutenant les écoles de production de Loyola Formation.

Ces écoles de production sont très intéressantes et novatrices : elles mettent ces jeunes, qui ont 15-18 ans, en situation de travail au sein même de l'école, les 2/3 du temps. En réalisant des commandes clients, ils se réalisent et finalement reprennent confiance en eux, tout en étant fortement encadrés et accompagnés au sein de l'école et tout en apprenant véritablement le métier.

Aujourd'hui cela concerne **une centaine de jeunes, avec un taux de réussite de 94% au diplôme** - - comme le CAP- et de 96% pour leur insertion ensuite (en entreprise ou en poursuite de formation). L'excellence de ces résultats démontre la pertinence de la pédagogie appliquée, vu le niveau de départ des jeunes. C'est ainsi que les écoles de production ont été nominées par le Président de la République comme projet dans le concours « La France s'engage ».

Ces écoles ont besoin de fonds pour mener à bien leurs projets. L'AFEP à St Etienne démarre une nouvelle section dans les métiers des textiles médicaux, et doit s'équiper de machines de production pour les élèves. L'ICAM vient démarrer 3 nouvelles écoles de production, en électricité à Nantes, en montage-assemblage à La Roche-sur-Yon et en usinage à Melun-Sénart.

En soutenant l'AFEP dans son équipement **vous permettrez que chaque année une dizaine de jeunes sortent de l'échec pour une véritable insertion professionnelle.**

Je vous remercie, Chers parents, pour l'attention que vous pourrez porter à cette requête. Et je remercie tout particulièrement ceux qui ont déjà pu faire effectuer un versement de taxe d'apprentissage l'an dernier.

Jérôme Gué s.j.

Laurent Poupart

Des jeunes en école de production témoignent comment ils passent de l'échec à la réussite : [Paroles de jeunes](#) et [Reportage France 3](#) La [taxe d'apprentissage](#) est un impôt versé par l'entreprise. Celle-ci peut l'affecter à un établissement scolaire en notant les références sur le bordereau de versement de son Organisme Collecteur de la Taxe d'Apprentissage (comme la CCI ou autres)